

RAPPORT DE MISSION

SUR L'AVENIR DU BASSIN DE PAU ET DE LACQ

Par le Conseil général des mines

Rapport remis au Secrétaire d'Etat à l'Industrie

Juillet 1999

- <u>Préambule</u>	2
- <u>Analyse par activités</u>	3
- <u>Examen des dossiers principaux</u>	7
- <u>L'action pour le développement économique</u>	11
- <u>Conclusions</u>	16

Préambule

Avec un taux de chômage de 10,8 contre 12,5 pour la région au 31 décembre 1998 , la situation économique du département des Pyrénées Atlantique apparaît relativement favorable dans la région ; la situation du secteur aéronautique et mécanique est bonne (mais il s'agit d'un secteur à activités cycliques) et il en est de même pour le secteur agro-alimentaire.

A court terme, les inquiétudes des responsables locaux sont essentiellement provoquées par l'évolution du complexe gazier de Lacq et par le projet de la direction d'Elf Aquitaine de réduire les coûts de sa base "Jean Feger" par différentes mesures, dont l'externalisation des services informatiques, télécommunication et comptabilité-gestion.

Cette situation suscite des interrogations sur le devenir des activités d'Elf dans le bassin de Pau-Lacq et conduit les responsables à étudier les mesures susceptibles de maintenir un niveau d'emplois de qualité dans cette zone.

Dans notre approche, nous essaierons de ne pas focaliser l'analyse exclusivement sur la société Elf Aquitaine de manière à rendre compte : de la richesse et du potentiel de développement des autres entreprises ; également de la nécessité d'avoir une vision globale des actions collectives impliquant tous les acteurs.

La région béarnaise ne dispose pas d'infrastructures permettant l'accueil d'industries lourdes, elle a néanmoins une activité industrielle importante et de qualité, fruit de l'histoire (Turboméca, Messier...), de la géologie (Lacq) ; son développement a été largement fondé sur le savoir-faire de ses habitants et sur la capacité que la région a su manifester pour évaluer et gérer les risques industriels (Lacq).

Ces dernières années, des évolutions importantes ont marqué la structure actionnariale des grands groupes présents (entrée de Labinal dans Turboméca et de la Snecma dans Messier, privatisation d'Elf Aquitaine, reprise des engrails de Pardies par Norsk Hydro et rachat des productions d'acides acétiques par un investisseur canadien...). Ces évolutions ont nécessairement des impacts sur le devenir d'établissements qui sont par ailleurs les grands groupes " donneurs d'ordre " auprès des PMI sous-traitantes, d'où l'intérêt de connaître autant que possible la stratégie des sociétés actionnaires, l'état de santé des établissements industriels et leurs projets de développement.

Si des activités importantes (aluminium) ont été arrêtées et ont conduit à des programmes de reconversion, les problèmes auxquels la région a à faire face relèveraient plutôt d'une action en profondeur pour développer des activités déjà solidement ancrées (chimie), pour poursuivre les actions largement engagées auprès des PMI de la mécanique, sous-traitants de la chimie..... enfin pour introduire de nouvelles entreprises, voir de nouvelles activités (NTIC) en valorisant la capacité d'accueil du Béarn.

Dans la présentation qui suit, nous aborderons dans une première partie, les grands dossiers sectoriels afin de mieux identifier les problèmes, et dans une deuxième partie, les actions à caractère transversal engagées et susceptibles d'être développées.

Analyse par activités

1. Evolution des activités d'ELF Aquitaine dans la région

L'organisation du groupe conduit à appréhender de manière séparée les principales activités de la société : la production de gaz et de pétrole représentée essentiellement par la production du gisement de Lacq le centre scientifique et technique Jean Féger (Elf Exploration Production) SOFREA les activités chimiques d'Atochem

1.1. Le gisement de Lacq (EAEPF)

La production baisse régulièrement, elle est passée de 30 millions de m³ / jour en 1980 de gaz brut à 9,5 millions de m³ en 1998. Au 31/12/1998, les effectifs de EAEPF s'élevaient à 1 172 agents (hors les agents détachés chez Atolacq et chez Elf Aquitaine Gaz).

La production de gaz brut poursuivra sa décroissance : elle sera de 4 à 5 MMm³ / jour en 2005 et de 3 MMm³ / jour en 2008. Les besoins en personnel estimés par l'exploitant passeront à 740 en 2005. (voir annexe 2)

La poursuite de l'exploitation au-delà de 2008 sera fonction de l'évolution des coûts de production et naturellement de la valorisation du gaz ; techniquement les réserves restantes autorisent la poursuite d'une production en décroissance au-delà de 2010, mais les coûts fixes de production restant élevés, "la vie économique" du gisement pourrait s'arrêter avant 2010.

L'objet du plan d'EAEPF "s'adapter pour durer" est d'étudier les divers champs d'action possibles de l'entreprise pour améliorer les conditions de production et valoriser le capital constitué par les gisements, les installations industrielles et les infrastructures gazières.

Parmi les principales pistes examinées :

- l'amélioration des coûts opératoires
- la renégociation avec les pouvoirs publics de la redevance communale minière
- l'utilisation ultérieure des gisements exploités pour le stockage du gaz
- l'utilisation des capacités du réservoir de Lacq profond (encore appelé du nom de la formation géologique : Crétacé 4000) pour injecter des effluents chimiques qui pourraient ainsi être confinés de manière sûre
- la valorisation de la plate-forme de Lacq. Il existe des terrains disponibles sur le site de Lacq pour accueillir des industries soumises aux règles SEVESO et l'usine de Lacq pourrait fournir des prestations (services, utilités, détachement de personnel).

Nous reprendrons ces trois derniers points dans la deuxième partie car ils doivent être examinés dans le contexte général du développement du bassin de Lacq.

1.2. Le centre scientifique et technique Jean Féger

Ce centre constitue la base technique et scientifique de l'activité d'exploration et de production du groupe.

La présentation de l'étude intitulée "**Performance Elf EP**", largement diffusée à l'intérieur et à l'extérieur de la société, a mis l'accent sur "la reconception et le redimensionnement" de l'activité du CSTJF et des équipes parisiennes. L'impression a pu être donnée que le groupe Elf avait une

politique de réduction de ses engagements dans l'amont pétrolier ; les discussions engagées récemment entre le personnel et la direction permettront sans doute de clarifier la stratégie du groupe sur ce point.

Dans cette étude, Elf affirme sa volonté "de rester un grand opérateur international ayant pour objectif de renforcer ses implantations géographiques en dehors des zones traditionnelles que sont l'Europe et l'Afrique". La production opérée passerait de 1,1 millions de barils jour en 1998 (55 millions de tonnes par an) à 1,9 MMbep / j en 2006.

La conduite des programmes de développement en mer profonde (Congo, Angola) ou l'exploitation des gisements techniquement difficiles (Elgin en mer du Nord Britannique...), le maintien d'une capacité de renouvellement des réserves, reposent sur des équipes scientifiques et techniques du meilleur niveau international. Dans " le plan de performance ELF EP " c'est certainement un des aspects abordé qui mérite d'être approfondi.

1.3. SOFREA

La SOFREA a développé un savoir faire reconnu dans la prospection d'investisseurs industriels et dans l'accompagnement de leur implantation en région Béarn tant sur les plans techniques, administratifs que financiers.

Le bilan présenté pour la période 1996-1999 (1^{er} trimestre) fait état d'un total d'engagement de 1100 emplois dont 550 réalisés actuellement. (annexe 3)

Les investissements réalisés se montent à 545 MF dont 109 MF de concours SOFREA.

Les secteurs privilégiés concernent les 4 secteurs traditionnels : mécanique fine - parapétrolier - chimie fine - agro-industrie auxquels il convient d'ajouter la cible des services à l'industrie : nouvelles technologies de l'information et de la communication et services dans l'informatique de gestion. L'action de la SOFREA doit se poursuivre, en bonne articulation avec **les autres structures de développement existant en région, tout en continuant à s'appuyer efficacement sur le potentiel de savoir faire et le réseau international d'Elf Aquitaine.**

En revanche, si elle n'a pas pour mission de se substituer aux filiales d'Elf Aquitaine qui opèrent localement : le développement de la chimie d'ATO reste la responsabilité d'ATOCHEM, de même l'évolution de la plate-forme de Lacq est de la responsabilité d'EAEPF, il est indispensable que son action intègre bien les initiatives qui peuvent être prises par les autres filiales.

1.4. Les activités d'ATOCHEM

La société ATOCHEM a développé dans la zone de Lacq, une activité chimique employant au total plus de 1 350 personnes au 31.12.1998 (usines de Mont, de Lacq, plate-forme SOBEGI, fibre de carbone à ABIDOS, centre de recherche de Lacq : GRL).

Ces activités ont leur dynamique propre et les adhérences avec l'exploitation du gaz de Lacq sont de plus en plus réduites ; il reste l'alimentation de la thiocémie par le H2S produit par Lacq mais des solutions techniques un peu plus coûteuses existent en partant directement du soufre, de même l'alimentation de l'usine de Mont en éthylène repose sur la disponibilité d'éthane en provenance soit de Lacq, soit du réseau général et une solution a été trouvée pour les prochaines années. L'usine de Mont a développé une diversification de ses productions le rendant moins sensible aux aléas sur l'éthylène.

Cette consolidation de la chimie à travers l'élaboration de produits à forte valeur ajoutée constitue un point d'ancre pour des développements futurs.

Le centre de recherche de Lacq constitue un point fort dans le développement d'un pôle chimie en Béarn.

2. Développement du pôle chimique

A côté d'ATOCHEM d'importants acteurs de la chimie se sont implantés sur la zone de Lacq :

- à Pardies
- sur la plate-forme SOBEGI

Au total, y compris ATOCHEM, la chimie emploie plus de 2 200 personnes (à comparer aux 1200 personnes de l'exploitation du gisement de Lacq).

Il s'agit de plus en plus d'une chimie de spécialité et à cet égard l'évolution du **complexe de Pardies** illustre les transformations récentes : partant d'une plate-forme destinée principalement à faire des engrais, Norsk Hydro a profondément fait évoluer l'outil industriel et les produits pour atteindre des marchés nouveaux (notamment par la production de nitrate d'ammonium, explosif destiné à l'activité minière). Parallèlement, la gestion intégrée de flux de matières au niveau de la plate-forme a conduit à des optimisations importantes des coûts.

La dépendance avec le gisement de Lacq est essentiellement due à l'approvisionnement en gaz (de l'ordre de un million de m³ par jour), ceci pose le problème des conditions d'approvisionnement en gaz qui prévaudront à moyen terme dans le Sud Ouest (sujet abordé plus loin au point 2.1 page 11).

Le complexe de Pardies reste fortement dépendant du marché international de l'acide acétique ; la situation actuelle n'est guère favorable car la crise asiatique a entraîné une baisse des prix de l'ordre de 30 %. Les perspectives d'extension de capacité de l'usine ACETEX (de 400 Kt à 500 Kt d'acide acétique) sont abandonnées pour le moment, un programme de réduction des effectifs (de 492 à 400) vient d'être réalisé par l'application de mesures d'âge.

Il convient d'être particulièrement attentif aux actions qui peuvent améliorer la situation des industriels opérant à Pardies car ce sont 600 emplois qui sont concernés.

La SOBEGI (filiale de SOFREA 60 % et ATOCHEM 40 %) a été conçue dès 1975 pour anticiper le déclin du gisement de Lacq (voir description en annexe 4). Sept sociétés sont implantées sur la plate-forme. Les investissements cumulés s'élèvent à 1 500 MF (dont 168 MF pour SOBEGI). Le personnel total est de l'ordre de 450 agents. La SOBEGI reste un acteur particulièrement adapté et actif pour prospection et accueillir des investisseurs nouveaux dans le domaine de la chimie fine et de spécialité.

Cette présentation sommaire des activités chimiques serait incomplète s'il n'était pas fait mention de la société **CALLIOPE** spécialisée dans la formulation de produits phytosanitaire. Détenue à 80 % par la société Japonaise NICHIMEN elle emploie 158 personnes et elle pourrait envisager des développements notamment en produisant des principes actifs.

3. Le secteur de l'aéronautique et de la défense

Ce secteur est le plus riche en emplois : 13500 pour le département des Pyrénées-Atlantiques.

Il se caractérise par :

- un savoir-faire, des compétences diversifiées reconnues.
- des liaisons fortes entre donneurs d'ordre et sous-traitants pour une politique de qualité et d'autonomie de ces derniers (rôle tout à fait exemplaire du centre de métrologie).
- des efforts de diversifications des marchés pour les sous-traitants qui ont du mal à se concrétiser.
- quelques problèmes de formation dans les métiers de productique, de chaudronnerie et de tôlerie fine.

Ce secteur a le projet d'améliorer la capacité du tissu industriel dans le domaine du **traitement de surface et du traitement thermique**. L'organisation professionnelle Adour Métallurgie cherche à promouvoir la création d'une unité nouvelle ou l'extension d'unités existantes.

4. Le secteur agro-alimentaire

Ce secteur d'activité est très important (près de 6000 salariés dans le département des PA), il s'appuie sur une agriculture riche. Il existe quelques sujets de développement à explorer entre cette activité et la chimie : domaine de l'emballage et peut-être dans le domaine de la biomasse pour usages énergétiques. La fabrication de biocarburants à partir du maïs a fait l'objet d'études particulières ; il serait toutefois prématuré d'envisager des développements compte tenu du coût budgétaire très élevé de ces opérations et des contraintes imposées par les règles communautaires. Aux USA l'éthanol est produit à partir du maïs, c'est probablement une filière de production au moins aussi compétitive que la production à partir des céréales ou de la betterave (solutions qui prévalent en France).

5. Le secteur des activités de services et tout particulièrement des Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication (NTIC)

Nous n'avons pas pu disposer de monographies précises sur les activités de services, certains travaux soulignent leur poids plutôt faible dans l'ensemble des emplois salariés.

Le développement des nouvelles technologies de l'information ouvre des perspectives de localisations profondément transformées et certaines grandes sociétés internationales de services recherchent des localisations pour leur implantation européenne ; il s'agit là d'opportunités à étudier de manière approfondie.

Les actions engagées par le Conseil général, la ville de Pau et la SOFREA pour développer une plate-forme destinée aux NTIC, l'implantation de centres d'appel, la mise en place de formations spécialisées dans ces technologies, sont autant d'orientation qui peuvent favoriser l'implantation de sociétés de services.

Examen des dossiers principaux

L'analyse a porté sur deux dossiers pour lesquels les enjeux nous paraissent les plus importants et l'action conjointe des pouvoirs publics et des acteurs locaux essentielle :

- le développement des activités chimiques
- l'après gaz de Lacq

1. Perspectives de développement des activités chimiques

Les activités chimiques représentent dans la zone de Lacq un ensemble d'entreprises diversifiées susceptibles de connaître un développement pérenne.

Il faut remarquer l'importance des investissements industriels d'ATOCHEM et de ses filiales sur la période 1996-199 (voir annexe 3) : 550 MF sur un total de 850 MF pour l'ensemble des activités d'Elf Aquitaine.

Il ne s'agit pas pour l'essentiel d'une chimie conduisant à la production de tonnages importants de "commodités" ; la chimie lourde se développe sur les grandes plates-formes où peuvent s'optimiser des échanges de produits entre le raffinage et la pétrochimie , ces plate-formes étant bien desservies par les voies terrestres et maritimes ce qui n'est pas le cas de Lacq.

En revanche, les métiers de la chimie fine et des intermédiaires à forte valeur ajoutée se sont développés en s'appuyant sur un ensemble de compétences qui constituent des atouts pour de nouvelles implantations :

- maîtrise des problèmes d'environnement
- aptitude à gérer des risques avec le développement d'une culture de la sécurité dans les entreprises et chez les sous-traitants
- capacité à gérer et optimiser des plates-formes complexes : Pardies, SOBEGI, et peut-être dans le futur, de nouvelles unités implantées sur les ensembles de production gazière de Lacq.
- une bonne acceptation de la population.

Il existe toutefois des domaines autres que logistiques qui peuvent freiner ce développement ; nous insisterons sur ceux qui nous apparaissent comme les plus importants et pour lesquels il est nécessaire et possible de progresser.

1.1. Il convient de fixer les règles de traitement et de rejet des effluents

Les contraintes relatives aux rejets en surface sont fortes, compte tenu de la situation et des objectifs fixés pour la qualité des eaux du gave de Pau ; **les conditions mises aux autorisations d'injections profondes dans le crétacé 4000 constituent donc des données essentielles pour envisager des implantations nouvelles.**

A la demande du Ministère de l'Environnement, ce sujet complexe vient de faire l'objet d'une analyse approfondie par M. Dominique PETIT (Ingénieur Général des Mines).

Les caractéristiques de ce réservoir sont particulièrement intéressantes :

la qualité du piège est exceptionnelle : l'isolement du vide occupé par le gaz a perduré pendant des dizaines de millions d'années alors que le gaz était en forte surpression (660 bars), l'exploitation du gaz a placé ce magasin en forte sous-pression et si des communications devaient se produire par les puits, elles se feraient de l'extérieur vers le réservoir crétacé 4000 et non l'inverse

comparée à la situation initiale du réservoir qui contenait 50 milliards de m³ de H2S à plus de 600 bars de pression, la situation qui prévaudrait après injection des effluents serait sans comparaison possible plus favorable

si l'injection en couche profonde est peu répandue en Europe elle est de pratique courante aux Etats-Unis où elle fait l'objet d'une réglementation détaillée

l'intérêt économique de ce site de stockage est certainement très important. Le volume des vides (matrices et fractures) occupés par le gaz est considérable de l'ordre de 700 millions de m³

sont réunies sur le site l'ensemble des compétences aptes à évaluer et gérer dans le long terme les aspects scientifiques et techniques relatifs à l'optimisation des choix pour traiter, rejeter en surface ou confiner par stockage les effluents. Les techniciens d'Elf ont une grande expérience dans l'application des mesures de sécurité pour la fermeture des puits et pour assurer leur étanchéité

Nous pouvons avoir l'espoir que les pouvoirs publics seront en mesure de définir rapidement les règles applicables aux injections des effluents pour le moyen et long terme et d'une façon plus générale, de fixer le cadre des prescriptions en matière d'environnement.

1.2. Il nous paraît nécessaire de tirer les enseignements des derniers conflits sociaux qui ont conduit à des arrêts de longue durée de certaines installations.

Nous savons qu'il s'agit d'un sujet délicat, l'objectif qui peut être partagé par toutes les parties, est de ne pas laisser se développer et consolider une opinion défavorable sur le climat social.

1.3. La promotion de la plate-forme de Lacq

Il s'agit d'un objectif affiché par EAEPF depuis quelques années. Sur les 233 hectares du site, 16 hectares sont immédiatement disponibles, mais il n'existe pas pour le moment une stratégie claire de promotion de ce site.

En premier lieu, il faudra établir un cahier des charges, ou une convention d'organisation à l'instar des dispositions prises par SOBEGI, afin de préciser les conditions d'implantation d'une nouvelle unité ; la clarification des liens entre EAEPF et ATOLACQ peut servir de base à cette convention.

Les travaux en cours sur la pollution des sols provoquée par l'exploitation passée devraient permettre de juger du confinement en surface de cette pollution et de l'état initial à prendre en compte lors de l'implantation d'activités nouvelles.

1.4. L'efficacité de la prospection et de l'accueil de nouvelles activités chimiques, passe par un meilleur travail en réseau des diverses entités concernées : SOBEGI, ATO, SOFREA mais également : la plate-forme de Lacq (EAEPF), la CCI et le district de Lacq

En ce qui concerne la promotion du site de Lacq un travail important d'argumentaire doit être mené, ce qui nécessite la clarification de la position d'Elf (conditions d'accès, facturation, gestion du passif éventuel des sols pollués...) et de l'administration (circonscription minière, gestion des risques).

La promotion du site doit être faite conjointement à celle de SOBEGI (et sans doute à celle des autres sites chimiques d'Aquitaine).

SOBEGI pourrait jouer un rôle élargi pour l'accueil des candidats.

2. "L'après gaz de lacq"

L'arrêt de la production de gaz pose un certain nombre de questions qu'il est possible d'inventorier dès à présent :

- l'arrêt de l'alimentation des usines chimiques en gaz - éthane - H2S
- l'éventuelle reconversion du réservoir en stockage de gaz
- les mesures à prendre pour assurer la mise en sécurité et la surveillance des installations, en particulier le bouchage des puits.

2.1. Arrêt de l'alimentation des usines chimiques en gaz - éthane - H2S

La chimie diversifiée développée dans la zone de Lacq a des liaisons délimitées et bien identifiées avec l'exploitation du gisement :

le site de Pardies est un gros consommateur de gaz naturel traité (de l'ordre de 1 million de m³ par jour). Pour la société ACETEX par exemple, l'achat de gaz est le premier poste de dépenses (de l'ordre de 200 MF), avant les dépenses de personnel et de méthanol.

Pour ce site, le problème essentiel est celui du prix de la fourniture du gaz comparé au prix du gaz dont peuvent bénéficier les concurrents situés dans le nord de l'Europe ; en ce sens, leur problème n'est guère différent de celui des grands consommateurs du Sud-Ouest (des usines d'engrais situées à Toulouse en particulier).

Ceci renvoie donc à la question plus générale des conditions d'alimentation en gaz et des prix pratiqués pour la zone Sud-Ouest. Dans cette optique, la construction d'un terminal méthanier au Verdon peut sans doute améliorer les conditions de vente aux consommateurs du Sud-Ouest. Une analyse technico économique par les services de la DGEMP serait nécessaire pour apprécier le fonctionnement du réseau gazier, le rôle poumon des capacités de stockage, les connexions avec l'Espagne...

l'usine de Mont est alimentée en **éthylène** à partir de **l'éthane** "craquée" dans le vapocraqueur de Lacq.

Cette éthane est extraite du gaz de Lacq, elle peut également être prélevée sur le gaz de transit ou le gaz qui, dans le futur, se substituera au gaz de Lacq pour alimenter la région.

L'approvisionnement de Mont semble ainsi assurer jusqu'en 2005 ; au-delà, il serait nécessaire de mieux connaître la composition du gaz naturel qui transitera sur ce site.

l'usine d'Ato-Lacq est alimentée en H₂S provenant du gisement, l'arrêt de la production H₂S conduira ATO à développer une production autonome à partir du soufre stocké ou importé, c'est la situation qui prévaut pour beaucoup d'unités de thiochimie dans le monde, il en résultera un surcoût qui ne devrait pas mettre en péril la compétitivité du site.

2.2. La reconversion du réservoir en stockage de gaz

Cette reconversion a fait l'objet d'un étude technique et économique par EAEPF en 1997 ; les conclusions nettement négatives mettent en relief :

l'importance du " gaz coussin " à constituer pour un tel réservoir, ce qui devrait logiquement conduire à laisser en terre une partie du gaz récupérable (un des scénarios étudiés envisage l'arrêt de la production en 2001).

la nécessité de recomprimer le gaz extrait (de 20 bars à 56 bars) ce qui entraîne des dépenses d'énergie significative.

la nécessité d'épurer le gaz extrait du H₂S résultant du mélange avec le gaz d'origine... et ceci de manière cyclique ce qui rend impossible une alimentation régulière de la thiochimie.

- l'existence d'autres sites dont les caractéristiques sont beaucoup mieux adaptées aux besoins de stockage dans le sud-ouest pour les 10 à 20 ans prochains ; des études sont en cours sur le gisement d'huile de **Pécorade** dans les Landes.

2.3. la mise en sécurité et la surveillance des installations concernent essentiellement le rebouchage des puits non utilisés, de manière à interdire toutes communications entre les différents niveaux aquifères et toute remontée intempestive de gaz.

La DRIRE Aquitaine a engagé dès 1996 avec Elf Aquitaine, une réflexion sur l'abandon des puits ; celle-ci a porté essentiellement sur deux points :

techniques de bouchage et surveillance en cours de bouchage

instauration de servitudes autour des puits à gaz abandonnés

Il faudra également prendre en considération :

les décisions qui pourront être prises relatives à l'injection des effluents, avec les contraintes que cela entraîne, mais également les opportunités à exploiter pour surveiller l'évolution des réservoirs

dans une perspective à très long terme, la nécessité de constituer une banque de données regroupant l'ensemble des informations relatives aux puits et au gisement.

Ce travail se poursuit entre la DRIRE Aquitaine, EAEPF, et la DIMAH du MEF, il serait utile de rassembler les données et les pratiques internationales sur des dossiers comparables (notamment aux USA).

L'action pour le développement économique

Préambule :

L'examen des conditions du développement économique du bassin de Pau et de Lacq nous conduit à ne pas reprendre la notion de zone de conversion pour qualifier ce territoire.

Cette notion ne nous paraît pas adaptée à la situation globale. Elle ne concernerait éventuellement que la plate-forme de Lacq sans pouvoir caractériser la dynamique d'ensemble du territoire étudié.

On peut d'ailleurs aussi s'interroger sur l'application de cette notion à la gestion d'une activité d'extraction dont la fin est programmable sur une longue durée et dont l'évolution en terme d'emplois est engagée depuis longtemps.

De plus, la qualification reconversion suscite quelquefois dans les esprits la connotation " zone sinistrée " ; ce qui ne qualifie nullement la zone traitée.

Il nous semble qu'il est préférable de parler de zone de diversification économique.

Nos suggestions pour améliorer l'efficacité des actions de développement économique ne peuvent pas être des " prescriptions d'experts " ; elles visent simplement à proposer une démarche qui conduit notamment à bien distinguer deux niveaux de réflexion et d'action : celui de la plate-forme des développeurs et prospecteurs industriels et celui de l'instance multipartite.

1. Des moyens importants et qualifiés

En examinant la situation du Béarn, on ne peut qu'être frappé par le nombre des organismes qui se préoccupent de développement économique et leur qualité.

Ces organismes interviennent à des titres très divers et avec des moyens très variés.

Certes une bonne partie d'entre eux bénéficient d'un soutien direct ou indirect d'Elf Aquitaine.

On peut citer SOFREA, SOBEGI (plate-forme chimique du groupe), ou SOVALIA (association pour l'agroalimentaire de Pau EURALIS et SOFREA), le BDE –bureau du développement économique des pays de l'Adour), des pôles de compétence comme Adour Compétitivité, pôle Polymères Sud, CREACOL, APESA.... qui bénéficient de la participation d'Elf.

Mais il faut noter aussi l'active présence des structures professionnelles et institutionnelles : Adour Métallurgie, CCI de Pau, Conseil général, district de Lacq.

Ainsi que la participation forte de tous les services de l'administration : Préfecture, DRIRE, ANVAR, DRTEFP...

Enfin on doit souligner l'existence avec Hélioparc d'un lieu où se concentre déjà un certain nombre d'acteurs du développement industriel : associations comme l'APESA, la subdivision de la DRIRE, des laboratoires, un centre de métrologie... Ce lieu fonctionne un peu comme un technopole avec une gestion commune et beaucoup d'échanges entre les membres.

Nous avons pu constater un dynamisme certain de tout cet ensemble d'acteurs dont il n'est pas évident de faire une évaluation exhaustive.

En ce qui concerne les moyens financiers mis à la disposition des projets industriels, il nous semble que cette région bénéficie d'un environnement plutôt favorable et que leur mobilisation ne présente pas de difficultés particulières, sous réserve du maintien de certains dispositifs (PAT, FEDER...).

2. Trop focalisés autour d'Elf

Incontestablement le groupe Elf joue un rôle capital dans l'animation du développement économique ; non seulement par les outils qu'il finance et dirige mais aussi par différents vecteurs plus ou moins directement dans sa mouvance. Par exemple de nombreux cadres ayant occupé des fonctions importantes à Elf animent des associations très dynamiques.

L'implication forte du groupe Elf Aquitaine est certes un atout et beaucoup craignent plutôt son " désengagement " que son " omniprésence " en affirmant quelques fois : " Elf a une dette à l'égard du Béarn ".

Mais on ne peut passer sous silence les conséquences que génère une telle implication ; cela conforte l'idée que tout dépend du groupe Elf dans cette région, avec un fort relent de nostalgie pour la période pionnière de la découverte et de l'exploitation du gisement de gaz.

Cette idée se décline de plusieurs manières ; ainsi par exemple pour beaucoup :

- le statut social des personnels d'Elf est la référence pour l'emploi ; plus ou moins consciemment, il y a des activités de 1^{er} rang (celles d'Elf) et les autres ;
- les compétences sont chez Elf presque exclusivement ; pas seulement dans le domaine technique.

Comme toute " puissance " ce groupe suscite des attitudes à forts contrastes, d'attraction ou de répulsion.

Le principal inconvénient de cette perception de la position d'Elf est de sous estimer les autres potentiels locaux.

C'est pourquoi il apparaît très important, à nos yeux, de rendre plus transparentes et identifiables les relations entre Elf Aquitaine et les acteurs locaux.

Une bonne façon de le faire semble être de préciser avec les différentes composantes d'Elf, la liste de ses interventions voulues, sur lesquelles ce groupe pourrait préciser ses engagements concrets, même limités dans le temps.

Certaines activités stratégiques pourraient même faire l'objet de contractualisations plus élaborées entre les acteurs locaux et les diverses composantes d'Elf.

Nous pensons particulièrement à la poursuite de l'activité de la SOFREA et aux relations d'Elf avec l'Université et les centres de recherche.

Nous croyons que la transparence est un gage de confiance réciproque et favorise une action plus responsable de chacun.

3. Des réseaux pas encore assez coopératifs et qui travaillent sur des territoires à géométrie variable

Nous avons pu constater **certaines difficultés de mise en œuvre collective et diverses méfiances entre les acteurs**. Ces tensions ont été certes exacerbées dans la phase actuelle suite aux décisions du groupe concernant le Centre Feger. Mais ils nous paraissent caractéristiques de problèmes plus profonds, illustrant sans doute **une période de mutation**, dont d'ailleurs les représentations sont multiples et en décalage avec la réalité. Le rôle du groupe Elf étant au centre de ces évolutions.

Le Béarn a une forte identité, mais cela ne doit pas cacher le fait que les réseaux qui agissent en faveur du développement économique de cette région, sont nécessairement inscrits dans des **configurations géographiques très variables** : les bassins d'emplois, le " Béarn ", le département, l'Adour, le Sud Aquitaine, l'Aquitaine, le Sud Ouest, la France et l'international etc...

Le problème n'est pas de réduire cette multitude de dimensions, mais de les articuler dans une approche cohérente, ce qui doit se traduire au niveau des réflexions comme au niveau des actions.

4. La nécessité d'une nouvelle ingénierie professionnelle au service du développement économique

Le développement économique du Béarn c'est d'abord la consolidation et le développement des entreprises déjà implantées, de leurs projets et de leurs investissements. Le tissu économique constitue aussi une base pour la création ou la venue de nouvelles activités à condition d'être "valorisé " par son environnement.

Les entreprises du Béarn bénéficient déjà d'un environnement dynamique, mais il est encore perfectible. Il faut bien se persuader que cet environnement est un facteur important de l'émergence ou de l'accueil de projets économiques nouveaux.

4.1. Un investissement immatériel lourd et durable

Dans cet environnement des entreprises, on met souvent l'accent sur les infrastructures ou les conditions physiques et matérielles.

Nous insistons ici sur des **aspects plus immatériels** qui concernent l'organisation des divers modes d'intervention auprès des entreprises et en faveur de la diversification du tissu économique. **Il nous a semblé que cette organisation souffrait moins d'un manque de moyens que de manque de cohérence et d'efficacité collective.**

Aussi nous pensons qu'avant tout investissement en moyens nouveaux, les acteurs locaux et l'Etat doivent non seulement réaliser un inventaire réaliste des moyens existants, mais surtout s'obliger à **penser l'ingénierie globale** des moyens déjà mis en œuvre en fonction d'objectifs, sans doute mieux ou plus collectivement, explicités.

Cet effort collectif n'est ni simple, ni spontané. Il peut évidemment susciter des résistances tout à fait naturelles compte tenu des habitudes ou tout simplement de points de vue diversifiés, voire contradictoires.

Cet effort est donc **un investissement lourd qui doit être conduit dans la durée** pour créer un cadre commun solide et confiant pour tous les acteurs locaux concernés, de façon à construire une démarche collective acceptable et acceptée par tous. L'Etat peut non seulement apporter à ce

processus un soutien actif, mais y participer par l'implication directe de ses moyens.

4.2. Distinguer deux métiers

Pour penser cette ingénierie collective au service du développement et de la diversification économique du Béarn, il nous apparaît nécessaire de **distinguer au moins deux métiers** :

- celui de " développeur industriel "
- et celui de " prospecteur d'activités nouvelles "

Cette distinction ne vise pas à les opposer mais à expliciter leurs spécificités respectives au sein d'une démarche globale et les relations qu'ils doivent tisser entre eux.

Le " développeur industriel " s'inscrit dans l'existant, qu'il connaît concrètement. Il accompagne les projets des entreprises, de leur élaboration à leur mise en œuvre. Il entretient avec les responsables de l'entreprise une complicité professionnelle qui implique des savoir-faire techniques dans les divers domaines intéressant l'entreprise.

A ce titre le " développeur industriel " ne peut pas être une personne seule, mais un élément d'un ou plusieurs **réseaux**, qui rassemblent collectivement les connaissances et les expériences nécessaires.

L'organisation de ces réseaux n'est pas un produit spontané qui naîtrait d'une permanente improvisation. Certes ces réseaux doivent continuellement chercher à s'enrichir et à s'ouvrir, mais leur structuration doit faire l'objet d'une construction pensée et volontaire. On peut s'inspirer ici des expériences de réseaux de développeurs notamment initiés en Franche Comté.

En Béarn, il existe déjà de nombreuses expériences de ces réseaux et des lieux, comme Hélioparc, où certains de ces réseaux peuvent se connecter. Mais l'observation nous incite à **préconiser un réexamen** collectif de tout ce qui peut participer à ce champ d'activités -chacun acceptant de se positionner et à expliciter sa position par rapport aux autres, en référence à une démarche collective et non par rapport à ses propres impératifs personnels ou institutionnels. On devrait ainsi encore mieux s'apercevoir de la valeur de ce qui existe déjà et du potentiel à mobiliser.

La " **prospection d'activités nouvelles** " s'attache à rechercher ce qui peut apporter une " valeur ajoutée " au tissu économique. Dans ce métier il faut à la fois avoir un sens aigu du possible, mais en même temps une grande ouverture d'esprit pour saisir les opportunités, ce qui n'est jamais le fruit du hasard, mais la conséquence de moyens importants mis à la disposition d'un effort systématique et tenace.

Le " prospecteur " n'est pas non plus une personne seule mais il travaille en équipe en bénéficiant de réseaux professionnels pointus, à dimension internationale le plus souvent.

En Béarn, il existe des entreprises qui ont des réseaux internationaux susceptibles d'être activés, ou qui le sont déjà, comme celui d'Elf par la SOFREA.

Mais encore faut-il que ces actions acquièrent une légitimité collective auprès des autres acteurs. Le secteur Aéronautique, mais aussi **EDF** (par sa Direction aux Implantations Industrielles – annexe 7) pourraient apporter leur contribution dans un système organisé. Les contacts que nous avons pu avoir avec EDF nous ont confirmé leur ouverture et leur intérêt pour cette participation.

4.3. Améliorer le professionnalisme collectif

Les deux types d'activités " le développement " et " la prospection " constituent **deux pôles d'une démarche globale**, et chacun d'eux fédère une multitude de services particuliers, en réseaux.

Leur interface constitue un champ particulier de réflexions et de pratiques : mise en commun de connaissances ; mise en valeur d'activités potentielles ; discipline collective pour la promotion et l'accueil ; anticipation etc...

Cette démarche peut s'appuyer en Béarn sur **un lieu " Hélioparc "** à Pau -sorte de " plate-forme technique ", concentré d'intelligence collective- Cette plate-forme pourrait voir son rôle de lieu de coopération et d'animation renforcé. Elle pourrait ainsi assurer **un rôle de secrétariat**, animateur d'un dispositif de " professionnels ", et valoriser la rencontre des " développeurs " et des " prospecteurs ", dans un esprit de confiance et de professionnalisme au service d'une démarche collective clairement explicitée et reconnue.

4.4. Quelques remarques sur les thèmes d'action développés en Béarn

Nous ne développerons pas les actions en cours ou en projet, elles sont bien connues des acteurs locaux ; nous nous bornerons à mentionner **les principales actions industrielles transversales** (annexe 8), à souligner **l'importance attachée au développement des relations Université-Industries** (annexe 9), enfin, à rappeler les efforts faits par le Béarn pour **promouvoir un pôle de compétence dans le domaine de l'environnement**.

Apport de l'IFP dans le renforcement du pôle de compétence en matière d'environnement
Ce pôle de compétence s'appuie notamment sur les centres de recherches universitaires, le centre de recherches de Lacq et les industriels du Béarn, il est particulièrement actif sur les problèmes de pollution des sols, de la recherche de procédés nouveaux de traitement des déchets (conversion hydrothermale...) ; **sa mise en réseau avec des centres de recherches nationaux comme l'IFP**, et le centre de Douai doit améliorer l'efficacité et la notoriété des travaux conduits à Pau (voir annexe 9 projet de création de l'IPREM – annexe 10, constitution d'un pôle national " sols pollués " - annexe 11, APESA et relations avec Elf Aquitaine – annexe 12, évolution des activités de l'IFP dans la région de Pau).

Les compétences de l'IFP en matière d'environnement notamment sur les problèmes de migration et biodégradation des polluants dans les sols, sur les procédés de traitement par voie thermique (pyrolyse), également sur la gestion des effluents par confinement (crétacé 4000), doit rendre la collaboration IFP –pôle environnement de Pau particulièrement utile.

Si ces actions en faveur de l'environnement doivent être un atout du développement économique, elles ne peuvent masquer le fait que le problème le plus immédiat en ce domaine reste la définition par les pouvoirs publics des prescriptions applicables sur le moyen et long terme aux injections dans le crétacé 4000 de certains effluents des activités chimiques (comme cela a été évoqué plus haut).

5. Clarifier le rôle des instances socio-politiques

Les responsables syndicaux et politiques ont constitué **une instance multipartite** pour débattre des objectifs et des conditions du développement économique local. C'est un lieu important d'implication des responsables et de débat sur les orientations, mais **son organisation actuelle présente sans doute un certain nombre de limites**, que beaucoup de ses membres reconnaissent,

En particulier, elle apparaît trop fortement centrée sur les actions d'Elf et manque de programme et de méthodes de travail adaptés à son rôle de lieu de débat, d'instance d'orientation et d'évaluation des résultats des politiques mises en œuvre.

Ses activités pourraient utilement s'appuyer sur l'expertise technique de la plate-forme d'Helioparc, dans la mesure où celle-ci deviendrait un centre stratégique des réseaux de " professionnels ".

L'instance multipartite ainsi rénovée passerait ses " commandes ", via un secrétariat spécifique qui organisera ses travaux selon un programme fixé périodiquement, mais clairement explicité.

Conclusions

L'évolution du bassin de Pau et de Lacq doit intégrer la décroissance programmée de la production gazière et la stratégie qui sera mise en œuvre par le groupe Elf Aquitaine pour conduire ses activités d'exploration-production.

Les nombreux contacts que nous avons pu avoir avec les élus, les opérateurs industriels et les acteurs socio-économiques nous ont permis de dégager quelques lignes de force :

- **le rôle que peut et doit jouer l'activité de chimie fine et de spécialités**, celle-ci est déjà importante, diversifiée et ses " adhérences " avec la production gazière peuvent être réduites sur le moyen terme.

Le développement des activités chimiques existantes, l'accueil de nouvelles sociétés, reposent sur la clarification de la position des pouvoirs publics en matière de prescriptions environnementales (et tout particulièrement l'injection profonde de certains effluents), sur la formulation par Elf Aquitaine des conditions précises d'implantation d'unités nouvelles sur son site de Lacq, également, sur une organisation plus intégrée de la promotion des sites chimiques en s'appuyant sur l'expérience et le savoir faire de la SOBEGI ;

- **la nécessité de travailler dès à présent à " l'après gaz de Lacq "**.

L'arrêt de la production est difficile à programmer avec certitude car elle sera dictée par des considérations économiques mais il est nécessaire d'étudier et d'arrêter sans tarder les mesures à prendre pour la mise en sécurité et la surveillance des installations. De même, sur le plan économique, il faut étudier les conditions d'approvisionnement en gaz à moyen terme du Sud Ouest de la France, celles-ci conditionnent la compétitivité des sites chimiques fondés sur le gaz, engrains de Toulouse ou plate-forme de Pardies ;

- **l'action de développement économique** doit valoriser l'ensemble des "potentiels et savoir faire" du Béarn et des zones environnantes. Un des atouts est constitué par la qualité des relations qui ont pu être développées entre l'industrie, les centres de recherche et l'Université. Si les différentes filiales d'Elf Aquitaine gardent un poids et un rôle important, ce rôle doit être davantage identifié et " contractualisé ".

Une démarche est proposée pour améliorer l'efficacité collective des acteurs, nombreux et de qualité, qui agissent pour le développement économique.